

COMPTE RENDU PRESSE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le huit octobre à 18h30, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le 1<sup>er</sup> octobre deux mil vingt-quatre, se sont réunis sous la Présidence de Michel HARDOUIN, Maire.

**1) Aménagement du centre bourg – Elargissement de la voie piétonne située le long de la rue des Alleux - Approbation du produit des amendes de police.**

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la somme allouée au titre du produit des amendes de police pour l'aménagement d'un cheminement piétonnier plus sécurisé le long de la parcelle sise au « 2, Rue des Alleux » (voie communale n°2).

**2) Syndicat Départemental d'Énergie 35 – Rénovation éclairage public – Généralisation de l'éclairage led sur la commune.**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'étude sommaire portant sur le remplacement de 55 points lumineux sur la commune.

**3) Approbation du rapport annuel du SI des Eaux de Beaufort en qualité de distributeur d'eau potable sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2023.**

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de la commune émanant du SI des Eaux de Beaufort en qualité de distributeur d'eau potable. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service d'eau potable.

**4) Centre d'accueil de groupes avec hébergement – Aménagements extérieurs.**

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis de l'entreprise ENTR'AM d'ANTRAIN (35) pour l'aménagement des espaces extérieurs du futur centre d'accueil de groupes avec hébergement.